



MAIRIE DE BONIFACIO
PALAZZU PUBLICU

bonifacio-mairie.fr

À Bonifacio, le 10 septembre 2021

BONIFACIO, UN CAP VERS L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

UNE TERRE DE PROTECTION MAJEURE

Nous vous avons convié à cette conférence de presse aujourd'hui car depuis plusieurs semaines, plusieurs mois, la **Commune de Bonifacio est fréquemment la cible de clichés éculés tant en matière d'urbanisme que d'environnement.**

Le Conseil municipal et de manière plus générale l'ensemble des Bonifaciens commencent à être exaspérés que leur Ville, le lieu dans lequel ils vivent, travaillent, fondent leur famille, soit régulièrement pointé du doigt, comme si elle était la cause de phénomènes que subit l'ensemble du territoire insulaire alors qu'elle en est aussi la victime.

Il est vrai que Bonifacio bénéficie d'une notoriété qu'elle doit avant tout à sa beauté naturelle, son histoire et que notre action municipale a contribué à renforcer par la réalisation de projets structurants ou l'obtention de labels nationaux prestigieux.

En réalité, le territoire de Bonifacio est certainement le plus protégé et le plus réglementé au niveau national :

- *Reserve Naturelle des Bouches de Bonifacio ;*
- *Reserve naturelle des 3 padule de Suartone, site RAMSAR (250 ha) ;*
- *7 sites Natura 2000 ;*
- *Sites inscrits ou classés (env. 2000 hectares) ;*
- *Acquisitions du Conservatoire du Littoral (près de 3000 ha) ;*
- *Espaces Naturels Sensibles (1500 ha) ;*
- *Espaces Remarquables et caractéristiques du Littoral.*

Il est vrai que cette notoriété accroît son attractivité et alimente les appétits spéculatifs contre lesquels nous luttons.

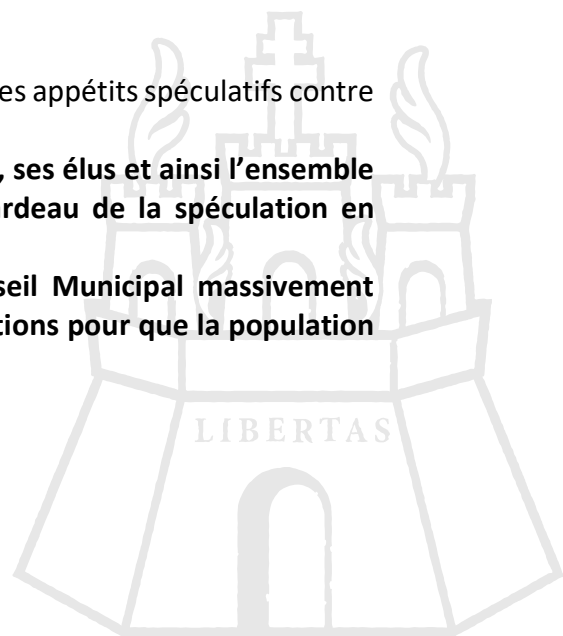
Mais est-ce qu'au nom de cette notoriété, la Ville de Bonifacio, ses élus et ainsi l'ensemble des Bonifaciens, doivent être condamnés à porter tout le fardeau de la spéculation en Corse ?!

Depuis notre accession aux responsabilités en 2008, le Conseil Municipal massivement soutenu par les Bonifaciens à chaque élection a engagé des actions pour que la population puisse vivre et travailler dignement sur sa terre.

MAIRIE DE BONIFACIO

Place de l'Europe, 20169 BONIFACIO

T : +33 (0)4 95 73 00 15 – **F :** +33 (0)4 95 73 01 96



Favoriser l'installation de résidents à l'année, tendre vers un tourisme durable orienté vers la découverte du patrimoine culturel et environnemental, développer le tissu économique local, avoir une politique solidaire forte en faveur des plus démunis, de la jeunesse et du sport... Tels sont les objectifs que conduit l'équipe de Bonifacio 21 depuis 2008 et qui s'inscrivent dans un projet de territoire cohérent et raisonné.

MAISON DES PÊCHEURS : SYMBOLE DE LA VISION DE LA MUNICIPALITE

Le lieu choisi aujourd'hui n'est pas anodin. Il est le symbole parfait de la vision de la Municipalité de Bonifacio depuis notre accession aux responsabilités en 2008 : **créer des richesses pour les redistribuer ; dans l'unique objectif d'améliorer le quotidien des Bonifaciens.**

Nous sommes dans la Maison des Pêcheurs, un outil unique en Corse voire en France afin que les pêcheurs de Bonifacio travaillent dans des conditions optimales. Une œuvre lauréate de plusieurs prix d'architecture qui abrite une vingtaine de boxes à destination des pêcheurs, les bureaux de la prud'homie et de la SNSM ainsi que la salle de réunion dans laquelle nous nous trouvons.

En l'espèce, c'est surtout un bâtiment qui a pu voir essentiellement le jour grâce aux recettes perçues par le port de plaisance de Bonifacio. C'est notamment le plaisancier, le yacht ou voilier pouvant atteindre des fois 86 mètres et faisant escale au port de Bonifacio qui a payé la Maison des Pêcheurs. C'est toujours grâce aux revenus importants que perçoit le port et à l'action du Conseil Municipal, que nous pouvons faire profiter au plaisancier local d'une tarification basse, la moins chère de Corse ; que nous pouvons recruter de nombreux bonifaciens pendant la saison estivale afin qu'ils puissent se payer une partie de leurs études.

UN PROJET DE TERRITOIRE

Cette conférence de presse est l'occasion de réaffirmer notre projet de territoire, plus par la preuve que par le verbe.

La culture de Bonifacio 21 n'a jamais été d'être en opposition par principe.

Nous avons toujours été pour un projet de développement, pour une vision environnementale, pour une action sociale forte, pour une politique touristique durable.

Nous nous sommes constamment inscrits dans une démarche de développement durable qui ne repose pas uniquement sur la protection de l'environnement.

Pour rappel, le développement durable, ligne directive de la politique menée par Bonifacio depuis 2008, repose bien sur trois piliers :

- **L'aspect environnemental ;**
- **L'aspect économique ;**
- **L'aspect social.**



L'ACCES AU LOGEMENT

Pour améliorer les conditions d'accès au logement, la Municipalité n'est restée ni aveugle ni immobile. A titre d'exemple, voici quelques actions :

- Construction de 32 logements sociaux aux « Jardins de Monteleone » et de 44 logements (24 accessions à la propriété et 20 logements sociaux) à travers l'habitat mixte « La résidence du port » ;
- Acquisition avec l'Office Foncier de Corse de deux bâtisses qui abriteront notamment des logements permanents ;
- Réalisation de l'îlot Tonapan (12 logements sociaux dans le centre ancien) ;
- Aide à la rénovation de l'habitat à travers l'OPAH à travers le renforcement de sa dimension sociale.

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Par notre action, le territoire bonifacien sera plus harmonieux qu'avant notre arrivée aux responsabilités. Des actes politiques forts ont été réalisés dans l'objectif de réguler l'activité foncière et immobilière sur la Commune et maîtriser son aménagement :

- Acquisitions foncières (Immeubles Tonapan et Panzani, terrains militaires de Monteleone, Canetto, Santa Reparata, bâtiments et appartements) ;
- Demande de la Commune pour insérer davantage d'espaces remarquables lors de l'élaboration du PADDUC, seule Commune de Corse à avoir effectué cette démarche ;
- Mise en place d'une ZPPAUP (désormais Site Patrimonial Remarquable) ;
- Renforcement du droit de préemption urbain ;
- Contrôle d'autorisations d'urbanisme effectué à la demande de la Mairie de Bonifacio sur des points sensibles (Cavallo) ;
- Modification du PLU sur l'île de Cavallo qui avait pour objectif de geler la constructibilité : ***en dehors des ruines et maisons existantes, il ne pouvait pas y être rajouté 1 SEUL METRE CARRE supplémentaire ;***
- Engagement de réaliser un PLU conforme aux nouvelles lois et règlements

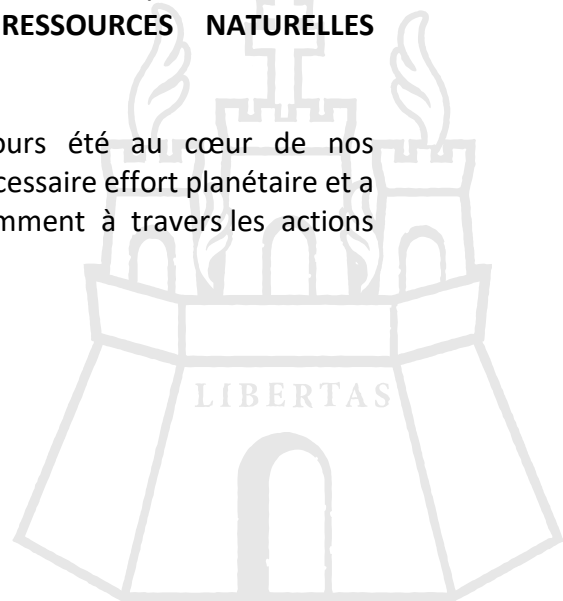
TRANSITION ECOLOGIQUE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, LIMITER LA CONSOMMATION DES RESSOURCES, SE SERVIR DES RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES

L'environnement, la préservation des ressources ont toujours été au cœur de nos préoccupations. Ainsi la Commune de Bonifacio contribue au nécessaire effort planétaire et a pu mener une politique environnementale ambitieuse, notamment à travers les actions suivantes :

MAIRIE DE BONIFACIO

Place de l'Europe, 20169 BONIFACIO

T : +33 (0)4 95 73 00 15 – F : +33 (0)4 95 73 01 96



- Installation de deux champs photovoltaïques sur la Commune. Aujourd'hui, la Commune de Bonifacio produit de l'électricité pouvant suffire aux besoins d'une population de 3000 habitants ;
- Lauréat du concours Cube 20.20, consacrant la bonne gestion de la dépense énergétique de l'Hôtel de Ville ;
- Création d'une zone de préemption « Espaces Naturels Sensibles » au profit de la Collectivité de Corse et du Conservatoire du Littoral ;
- Définition et extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral : il est à noter que la propriété du Conservatoire du Littoral sur la Commune de Bonifacio est la plus importante de France et constitue 4% de ses propriétés nationales (près de 15% de ses propriétés en Corse) ;
- Appui d'un paysagiste conseil pour que l'ensemble de nos projets (Parking Valli, City-Stade, Cargaventu, Requalification du quai nord...) aient la meilleure intégration paysagère possible (inédit pour une commune de 3.000 habitants) ;
- Mise en place de l'agenda 21, programme local d'actions en faveur du développement durable : *mobilité douce dont cheminements piétons, mutation du parc automobile en véhicules électriques ou hybrides, scooters électriques de la police municipale, installation de bornes électriques et mise en place de navettes électriques, rénovation thermique des bâtiments, tri sélectif dans l'ensemble des services, gestion de l'eau à travers études, forages et captages ou encore la réhabilitation des réseaux.*
- Concernant le Port de Plaisance de Bonifacio : Label Pavillon Bleu, Certifications Européennes Ports Propres et Actifs en Biodiversité ;
- Réalisation du projet de Réutilisation des Eaux Usées Traitées ou REUT permettant au Golf de Sperone d'être alimenté par l'eau de la station d'épuration et ainsi économiser les ressources en eau du barrage de Figari ;
- Sur l'île de Cavallo et afin de stopper les phénomènes de pollution, la Municipalité a **imposé la construction d'une usine de traitement des eaux usées, entièrement à la charge des propriétaires de l'île !**

REMETTRE LA TERRE EN PRODUCTION

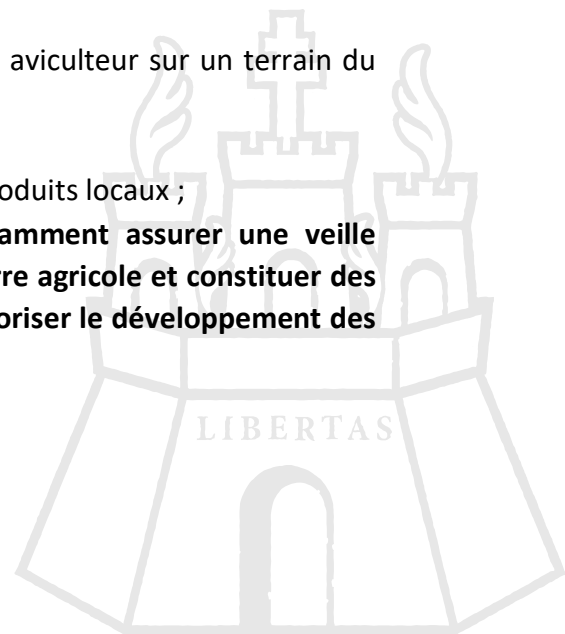
Depuis 2008, nous n'avons eu de cesse de favoriser les circuits-courts afin que Bonifacio redevienne une terre de production.

- Aide à l'installation d'agriculteurs sur la Commune (ex : aviculteur sur un terrain du conservatoire du littoral à Cian di Capila) ;
- Mise en place du marché des producteurs ;
- Approvisionnement de la cantine municipale avec des produits locaux ;
- **Signature de la convention avec la SAFER pour notamment assurer une veille foncière sur le territoire afin de réguler le prix de la terre agricole et constituer des réserves foncières pour installer des agriculteurs et favoriser le développement des activités agricoles et d'élevage ;**

MAIRIE DE BONIFACIO

Place de l'Europe, 20169 BONIFACIO

T : +33 (0)4 95 73 00 15 – **F** : +33 (0)4 95 73 01 96



- Valorisation des produits locaux grâce au programme européen CAMBUSA, permettant aux producteurs d'élargir leur clientèle et vendre plus facilement leur production aux plaisanciers ;
- Elaboration en cours du Document d'Objectif Agricole et Sylvicole ou DOCOBAS ;
- Maintien des objectifs de surfaces agricoles prévus dans la cartographie des ESA du PADDUC.

TOURISME INTELLIGENT PROFITABLE A TOUS

Nous avons l'avantage d'avoir su développer des services publics permettant de générer des recettes importantes à l'échelle d'un budget communal d'une ville de 3.000 habitants. Ces revenus complémentaires permettent d'investir significativement afin d'améliorer le quotidien des habitants et d'assurer une meilleure redistribution à l'échelle locale.

Pour un Bonifacio qui ne subit plus le tourisme mais qui tend à le maîtriser afin d'en limiter les nuisances et d'en générer des profits.

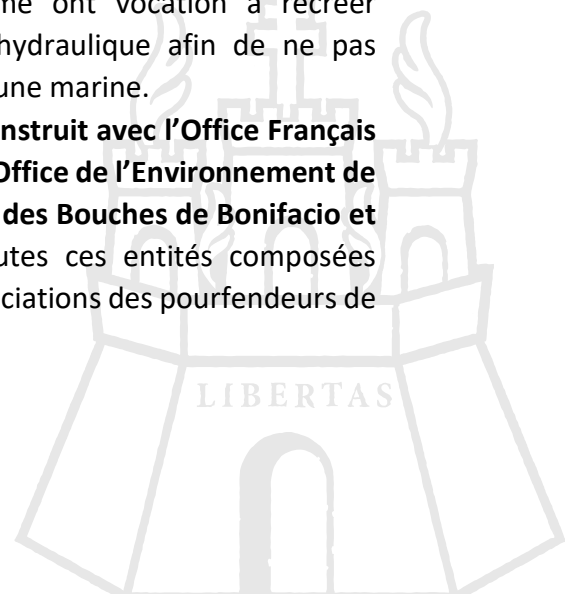
- Optimisation des parkings et du port de plaisance dont la gestion est restée communale
- Démarche Opération Grand Site de France
- Obtention du label Ville d'Art et d'Histoire qui consacre la politique menée en faveur du patrimoine et de la culture, ayant aussi permis de passer à des saisons de 2 mois, juillet août, à 8 mois, de Pâques à la Toussaint.
- Mise en place de la zone de mouillage à Sant'Amanza à destination de la grande plaisance pour préserver l'herbier de posidonie.

COFFRES GRANDES PLAISANCES – UN PROJET PROTECTEUR DE L'HERBIER DE POSIDONIE

Sur ce dernier sujet, quelques éléments de réponse en raison de l'attaque incompréhensible des associations U Levante et ABCDE.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans la politique maritime élaborée au travers du SMVM (Schéma de Mise en Valeur de la Mer), déclinaison maritime du PADDUC, ainsi que dans la stratégie portée par la Préfecture Maritime. Pour rappel, l'arrêté du Préfet Maritime interdit le mouillage des unités de plus de 24 mètres dans l'herbier de posidonie tout en indiquant la nécessité de fixer des zones de mouillages (ZMEL) pour protéger la biocénose marine.

- 1- Ce projet dans une aire marine protégée est **novateur** puisqu'il consiste à placer des ouvrages en béton fibré marin qui par biomimétisme ont vocation à recréer l'environnement existant, générer une transparence hydraulique afin de ne pas perturber les courants et créer un abri naturel pour la faune marine.
- 2- Ce projet est **concerté** depuis ses prémices puisque **coconstruit avec l'Office Français pour la Biodiversité, l'Agence de l'Eau, la Prud'homie, l'Office de l'Environnement de la Corse, le Conseil Scientifique de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio et l'Université de Corse**. Tous ont validé ce projet. Toutes ces entités composées d'experts en biodiversité seraient donc aux yeux des associations des pourfendeurs de l'environnement. Cela n'a pas de sens.



- 3- Ce projet s'inscrit dans le **Développement Durable** souhaité par tous. En effet, ces deux ZMEL permettent de concilier les enjeux **environnementaux** en garantissant la préservation de l'herbier de posidonie, **économiques** en permettant le maintien de l'activité du nautisme, et **sociaux** en utilisant la recette nouvellement générée au profit de la communauté bonifacienne. Son intégration dans le paysage a été étudiée.

Il renforce l'interdiction de jeter l'ancre dans l'herbier de posidonie puisqu'à l'intérieur de ces ZMEL, même les navires de moins de 24 mètres n'ont pas le droit d'ancrer. Aussi, la superficie nécessaire pour établir les deux ZMEL était de 40 hectares. A la demande de l'Office de l'Environnement de la Corse, nous avons créé 60 hectares de ZMEL, dans une logique commune de protection de l'herbier de posidonie. Les ouvrages utilisés ne sont pas « *d'énormes et classiques blocs de béton* » mais bien des corps-morts dit « *écologiques* » qui permettront aux espèces locales (faune et flore) de s'intégrer, favorisant le développement de la biodiversité. Le projet est réversible puisque la Commune a décidé de faire réaliser un relevé cartographique des herbiers qui sera associé à un suivi scientifique permanent effectué par l'OEC.

Il s'inscrit dans une logique de quotas tel que préconisée dans les espaces naturels sensibles soumis à de fortes tensions ainsi que par les associations de défense de l'environnement (aux Lavezzi et à Scandola). Ce projet est un exemple en matière de préservation de l'environnement. Elles auraient donc dû saluer ce projet.

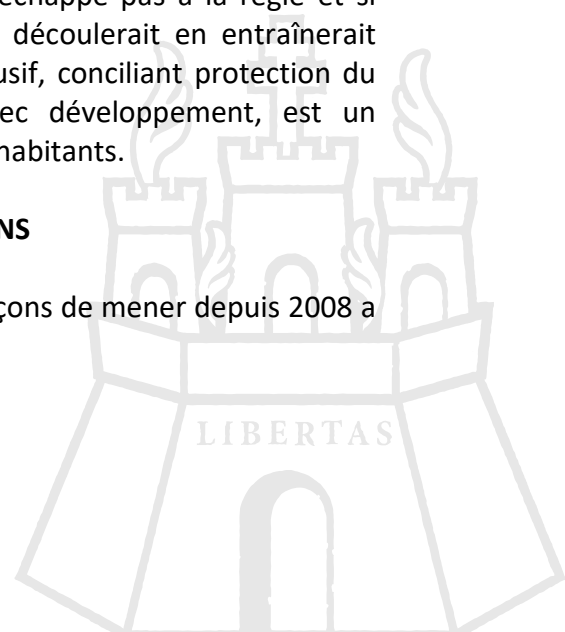
Est-il nécessaire de rappeler que les ouvrages sont posés sur le sable et non sur l'herbier de posidonie ? L'ensemble des critiques injustes et infondées formulées par les associations sont au mieux des erreurs, dans l'unique logique de combattre le nautisme sous le sceau de la protection de l'environnement. Le nautisme à Bonifacio existe depuis des siècles et si cette activité peut légitimement être soumise au débat il convient de le faire avec un minimum d'honnêteté intellectuelle et avec des éléments vérifiables.

Aussi, ce projet s'inscrit pleinement dans notre politique touristique qui se veut durable, protectrice de l'environnement et profitable à nos entreprises et à nos administrés. Nous n'avons jamais été favorables à un tourisme de masse. Un tourisme débridé est nocif. Un tourisme maîtrisé est bénéfique. C'est bien ce tourisme que nous essayons à notre échelle de construire depuis 2008. Nous avons mené une politique touristique cohérente et raisonnée, visant à canaliser les flux, ayant permis un développement en renforçant principalement les ailes de la saison, en étalant l'activité touristique encourageant ainsi les commerces à demeurer ouverts.

Toute activité entraîne des nuisances. L'activité touristique n'échappe pas à la règle et si demain la Corse était une terre industrielle, l'activité qui en découlerait en entraînerait également. Cependant, un tourisme qui n'est pas invasif, intrusif, conciliant protection du patrimoine historique, architectural et environnemental avec développement, est un tourisme bénéfique pour notre île, pour notre Commune et ses habitants.

INCIDENCES DU TOURISME SUR LE QUOTIDIEN DES BONIFACIENS

La politique en faveur du tourisme durable que nous nous efforçons de mener depuis 2008 a eu des effets positifs sur les Bonifaciens.



Ce sont les recettes de cette politique touristique qui ont permis d'accroître considérablement nos capacités d'investissement. Investissements qui ont été en tous points réalisés pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

En seulement deux mandats, les recettes de ce tourisme intelligent ont permis la construction d'un centre aéré, d'une nouvelle crèche municipale, d'un court de tennis couvert, d'un skate-park. Elles ont permis la réhabilitation du quartier Brancuccio, du chemin de la Capileta, la création de logements pour les pompiers saisonniers à Musella, la réhabilitation des Eglises Sainte Marie Majeure et Saint Dominique, la réhabilitation du Port et de la Haute-Ville et bientôt des Remparts et du Couvent Saint-François...

Les recettes de ce tourisme intelligent ont permis de mener des actions sociales fortes à travers la création d'un service dédié (Pôle Enfance Jeunesse Solidarités Sports) et la mise en place d'ateliers seniors, du minibus social, des bons alimentaires, des aides aux enterrements, des cours d'alphabétisation...

Les recettes de ce tourisme intelligent ont permis de mener une politique culturelle dynamique (politique éditoriale, diffusion de spectacles vivants, création d'un cinéclub, aides à la recherche avec notamment les travaux en archéologie sous-marine menés sur l'épave de Paragan...), des actions fortes en faveur de la jeunesse comme la mise en place d'activités périscolaires et extra-scolaires diverses, d'activités sur le temps scolaire (voile et golf) pour un budget de près de 100.000 € chaque année, d'une bourse d'études pour les étudiants, de renforcer le budget pour le voyage annuel « Devoir de Mémoire » des 3^e du collège.

Les recettes de ce tourisme intelligent ont permis la mise en place de pontons pour la prud'homie, la location professionnelle et la plaisance locale bonifacienne à Sant'Amanza. Elles ont permis la mise en place du patrouilleur maritime avec la SNSM pour une meilleure surveillance de nos côtes, le renforcement de nos effectifs saisonniers pour garantir une propreté optimale de la cité ou lutter contre le camping sauvage.

Elles ont permis jusqu'à la réhabilitation du carré de l'hôpital (création d'un columbarium et d'emplacement supplémentaires), les produits de ce tourisme intelligent profitent ainsi aux bonifaciens, à chaque étape de leur vie.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Il est vrai que notre Commune est encore soumise à un Plan Local d'Urbanisme qui date de 2006, réalisé par l'ancienne mandature, et auquel Bonifacio 21 s'était opposé car nous considérons qu'il ne rassemblait pas les conditions du juste équilibre entre préservation de l'environnement et développement économique.

Le PLU est l'un des seuls dossiers qui pour l'heure s'avère être un échec. Ce constat d'échec, la quasi-totalité des communes de Corse qui doivent réaliser un PLU le partagent, tellement l'urbanisme est une matière complexe, très évolutive qui empoisonne les conseils municipaux. Loin de s'en satisfaire et afin de ne pas abandonner notre Commune au Règlement National d'Urbanisme qui favoriserait un développement anarchique et plus certainement aboutirait à l'absence de développement, nous avons pris l'engagement en mars 2020 de réaliser un PLU conforme aux lois promulgués et règlements établis depuis 2006.

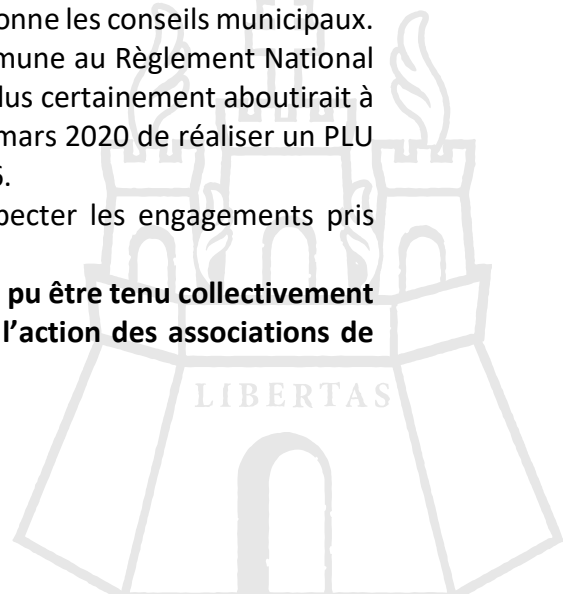
Pour autant nous savons déjà que nous ne pourrions pas respecter les engagements pris devant les Bonifaciens en 2008 et 2014 en la matière.

La sanctuarisation du littoral était l'un de nos engagements. Il a pu être tenu collectivement avec le concours de l'ensemble des institutions ainsi qu'avec l'action des associations de défense de l'environnement.

MAIRIE DE BONIFACIO

Place de l'Europe, 20169 BONIFACIO

T : +33 (0)4 95 73 00 15 – **F** : +33 (0)4 95 73 01 96



Toutefois, nous ne pourrions pas maintenir la constructibilité sur le plateau de Bonifacio et permettre à tous les Bonifaciens de construire sur leur terrain de famille. Le pouvoir réside principalement à l'Assemblée Nationale qui de 2006 à nos jours, vote des lois de plus en plus restrictives voire étouffantes pour la population résidente d'un territoire rural.

L'ensemble de ces dispositions conduira à la réalisation d'un PLU réduisant considérablement les zones constructibles. Cela entraînera inévitablement une inflation des prix de l'immobilier et renforcera le phénomène d'exclusion de nombreux Bonifaciens de la possibilité de construire chez eux.

En matière d'aménagement, notre projet de territoire n'a jamais dévié de celui que nous portions depuis la création de Bonifacio en 2003 et qui pouvait se résumer en un seul mot : **EQUILIBRE.**

A cet égard, nous ne comprenons pas l'opposition des associations de défense de l'environnement lorsqu'elles empêchent des jeunes Bonifaciens de construire leur résidence principale sur notre territoire comme le permis Tassistro à Bancarilu ou le permis d'Antoine Gazano à Cartarana.

Quel impact environnemental ou paysager, la maison de 100 m² d'un jeune Bonifacien peut-elle avoir pour que le permis d'Antoine Gazano ait été déféré au Tribunal Administratif par l'association U Levante ? C'est incompréhensible !

Bien sûr que la spéculation existe en Corse et donc à Bonifacio. **Nous avons lutté contre ce fléau avec les moyens modestes d'une commune de 3000 habitants et nous continuons à le faire.**

Mais sur le dossier de M. Gazano, l'association se trompe de combat. L'Etat qui a suivi l'association à travers un recours gracieux contre le permis fait une erreur.

Il est aisé de constater des phénomènes spéculatifs sur tout le territoire insulaire et de remarquer que les associations consacrent une grande partie de leur activité uniquement sur Bonifacio. Pour autant, nous n'avons jamais été dans une logique d'opposition frontale et restons ouverts au dialogue, dans l'objectif de trouver un maximum de points de convergence.

Certaines actions menées ont déjà été énumérées. D'autres seront réalisées demain. Toutes tendent vers la construction d'une société bonifacienne toujours plus saine, à travers l'accomplissement de ces objectifs indispensables à notre projet de territoire :

- **Sédentariser la population**
- **Permettre au Bonifacien de pouvoir travailler dignement sur sa commune**
- **Assurer la préservation de nos espaces naturels**
- **Remettre le territoire en production**

Nous répondrons ainsi aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de ce siècle.

